

**ARRÊTÉ**

relatif à la dénomination d'artères sur la commune de Satigny.

du 30 avril 1975

LE CONSEIL D'ÉTAT

vu la délibération de la commune de Satigny du 21 novembre 1973 ;

vu le préavis favorable de la commission cantonale de nomenclature ;

vu les dispositions du règlement sur la désignation des artères du 19 février 1975,

A R R E T E

Il est donné les noms suivants :

- A. Anciens noms d'artères dont l'officialisation est ratifiée par le présent arrêté.
1. Route du Mandement (RC 31) à l'artère venant de la route de Meyrin (RC 6), sur le territoire de la commune de Meyrin traversant le village de Satigny puis le hant du Châtelet pour aboutir par les communes de Russin et Dardagny au pont de Roulave (frontière française - département territoriale no 157).
 3. Route de la Gare-de-Satigny (RC 74 a), à l'artère partant de la route d'Aire-la-Ville (RC 74) au passage à niveau CFF, passant par la gare de Satigny et aboutissant à la route du Mandement (RC 31).

CV 14796

Séance du 30 avril 1975

- CV-3123
4. Route de Bourdigny (RC 76), à l'artère partant de la route du Mandement (RC 31), passant par les hameaux de Bourdigny-Dessous et Bourdigny-Dessus et aboutissant à la frontière française (borne territoriale no 131).
5. Route de Saigny (partie RC 90) à l'artère partant du coude de la route de Montfleury ("carrefour de Montfleury") et aboutissant à la route du Mandement (RC 31) en passant sous les voies CFF.
6. Route de Peney (RC 75), à l'artère venant de Vernier et aboutissant à la route d'Aire-la-Ville (RC 74), hameau de Peney-Dessous.
7. Route du Nant-d'Avril (partie RC 5), à l'artère venant de la commune de Meyrin (jonction avec la route du Vieux-Bureau) et aboutissant à la route du Mandement (RC 31).
- CV-17604

B. Nouveaux noms d'artères.

12. Route de Peney-Dessous, à l'artère partant de la route d'Aire-la-Ville (RC 74), hameau de Peney-Dessous, longeant au sud le hameau de Peney-Dessous et rejoignant la route d'Aire-la-Ville (RC 74) au passage à niveau Crêt.
13. Route de Charny (lieu-dit) à l'artère partant de la route de Peney-Dessous (près du hameau de Peney-Dessous), traversant les voies CFF et aboutissant à la route du Mandement (RC 31).
14. Route de Maison-Rouge (lieu-dit), à l'artère partant de la route du Mandement (RC 31) et aboutissant à la jonction route de Peissy/route de l'Allondon (hameau de Peissy).
15. Route de Créderly, à l'artère partant de la route de Peissy et aboutissant à la jonction rampe de Chouilly/route du Crêt-de-Chouilly/route du Moulin-Fabry (hameau de Chouilly).
- CV-54410
- CV-54429
- CV-54437
- CV-54445
-